Sainte-Agathe - Condrieu n° 3

Vue du plateau (Mairie de Condrieu)

Sainte-Agathe et le coteau de Chéri, le plus ancien vignoble de Condrieu et les panoramas qui l'entourent, le Château du Rosay sur l'autre plateau. La descente s'effectue par les vignobles avec de beaux points de vue sur Condrieu et l'ancien château fort. Retour le long de l'Arbuel à gauche. Ne manquez pas la Chapelle de La Visitation et, après, à droite, le manoir du Maréchal de Villars.

Cette randonnée vous est proposée par la commune en lien avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 191 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Condrieu - Place du Marché aux fruits
Arrivée : Condrieu - Place du Marché aux fruits
Balisage : Pédestre communal

Profil altimétrique

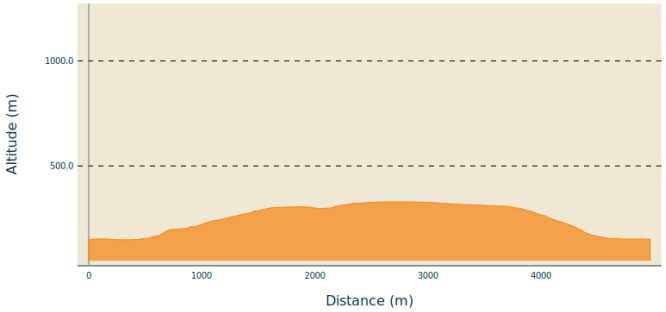

Altitude min 149 m Altitude max 329 m

Prenez bien le départ. Vous êtes près du panneau du Parc, la poste à votre droite. Avancez au bout de la rue et prenez à gauche le chemin de Vernon. Le sentier suit le sentier du Parc n°1 (le Jean-Jacques Rousseau) jusqu'à sa rencontre avec la D 28E. Il traverse le bois des castors puis surplombe le Vernon. Pendant la montée, n'hésitez pas, quand l'occasion se présente, à faire quelques pas à gauche pour admirer le coteau de Chéri, le plus ancien vignoble de Condrieu et les panoramas qui l'entourent. Après le bref passage sur la D 28E (vous apercevez le Château du Rosay sur l'autre plateau) prendre la route à droite sur quelques mètres, puis à droite au niveau des serres. La descente s'effectue par les vignobles de Ste Agathe avec de beaux points de vue sur Condrieu et l'ancien château fort. Retour le long de l'Arbuel à gauche. Ne manquez pas la Chapelle de La Visitation et, après, à droite, le manoir du Maréchal de Villars, juste avant le point de départ, deux bâtiments restaurés en respectant les couleurs des matériaux.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre route...

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**

Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances.

https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/

Comment venir ?

Transports

L40, L134, https://www.laregionvoustransporte.fr/